RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 15781
Numéro SIREN : 840 628 895
Nom ou dénomination : VIVOPTIM SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt 108420

VIVOPTIM SOLUTIONS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Certifiés conformes

La Présidente

Table des matières

I. **Bilan au 31 décembre 2021** 3

A. Bilan actif 3

B. Bilan Passif 4

C. Engagements reçus et donnés 5

II. **Compte de résultat de l'exercice 2021** 6

III. **Compte de résultat de l'exercice 2021 (suite)** 7

IV. **Annexes aux comptes sociaux** 8

A. Faits caractéristiques de l'exercice 8

Note n°1 : Faits caractéristiques de l'exercice 8

B. Référentiel comptable et réglementaire 10

C. Informations relatives à certains postes du bilan 11

1. Bilan actif 11

2. Bilan passif 14

E. Autres informations 17

Bilan au 31 décembre 2021

A. Bilan actif

(milliers d'euros)	Note	31/12/2021 Brut	Amort. et dépréciations	Net	31/12/2020 Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	3&5	6 589	**3 770**	**2 819**	**3 519**
Concessions, brevets, licences…		6 494	3 770	2 724	3 434
Autres immobilisations incorporelles		11	-	11	-
Immobilisations incorporelles en cours		84	-	84	84
Immobilisations corporelles	6&7	**30**	**3**	**27**	**9**
Terrains		6	1	5	2
Constructions		-	-		-
Autres immobilisations corporelles		11	2	9	7
Immobilisations corporelles en cours		13	-	13	-
Immobilisations financières		**24**	-	**24**	**24**
Titres de participations		-	-		-
Créances rattachées à des participations		-	-		-
Autres titres immobilisés		-	-		-
Prêts		-	-		-
Autres immobilisations financières		24	-	24	24
TOTAL I		6 643	3 773	2 869	3 552
ACTIF CIRCULANT	11				
Clients et comptes rattachés		1 640	-	1 640	24
Autres créances		388	-	388	313
Valeurs mobilières de placement		-	-		-
Disponibilités		3 876	-	3 876	5 102
Charges constatées d'avance		59	-	59	2
TOTAL II		5 964	-	5 964	5 441
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)		-	-		-
Écarts de conversion actif (IV)		-	-		-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		12 606	3 773	8 833	8 992

B. Bilan Passif

(milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital		2 000	2 000
Fonds de dotation sans droit de reprise		-	-
Primes d'émission, fusion, apport		-	-
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserves		-	-
Réserve légale		53	12
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		1 013	222
Résultat de l'exercice		837	834
Subventions d'investissment			
Provisions réglementées		2 724	3 434
TOTAL I		**6 627**	**6 501**
PROVISIONS			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
TOTAL II		-	-
DETTES	14		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		925	501
Dettes fiscales et sociales		391	446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		883	1 519
Autres dettes			3
Produits constatés d'avance		6	22
TOTAL III		**2 206**	**2 491**
Écarts de conversion passif (IV)		-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		**8 833**	**8 992**

C. Engagements reçus et donnés

(milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	-
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	-	-
Titres et actifs acquis avec engagements de revente	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	-	-
Droits de tirage donnés à un fonds de garantie	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Engagements réciproques	-	-
Val reçues en nantissement des cess et rétrocess	-	-
Val reçues d'organismes ayant donné des op en subst	-	-
Val gérées dans le cadre d'eng pris au titre de la branche 25	-	-
Autres engagements réciproques	-	-
Valeurs appartenant à des mutuelles	-	-
Autres valeurs détenues pour le compte de tiers	-	-

Compte de résultat de l'exercice 2021

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue (biens et services)		4 059	5 885
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		**4 059**	**5 885**
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		-	-
Cotisations		-	-
Autres produits d'exploitation		-	-
TOTAL I		**4 059**	**5 885**
Charges d'exploitation			
Autres achats, charges et services externes		1 760	1 406
Impôts, taxes et versements assimilés		74	78
Rémunérations du personnel		485	340
Charges sociales		193	125
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 797	1 280
Autres charges		397	787
TOTAL II		**4 707**	**4 017**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**-647**	**1 868**
Produits financiers			
De participations		-	-
Revenus des prêts et placements et produits assimilés		-	-
Revenus d'autres valeurs mobilières de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		7	6
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		-	-
Différences positives de change		-	-
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL III		**7**	**6**
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		-	-
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL IV		-	-
RÉSULTAT FINANCIER		**7**	**6**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**-641**	**1 875**

Compte de résultat de l'exercice 2021 (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 716	1 138
TOTAL V	**1 716**	**1 138**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 005	1 854
TOTAL VI	**1 005**	**1 854**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**711**	**-716**
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VII)	**-767**	**325**
TOTAL DES PRODUITS	**5 781**	**7 029**
TOTAL DES CHARGES	**4 945**	**6 196**
RÉSULTAT NET	**837**	**834**

Annexes aux comptes sociaux

A. Faits caractéristiques de l'exercice

Note n°1 : Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Contexte sanitaire lié à la COVID 19

L'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire et économique difficile (nouvelles vagues de Covid-19 et émergence de nouveaux variants).

Dans ce contexte, le Groupe MGEN a poursuivi sa gestion de la crise avec notamment :

- La conservation de la relation avec ses adhérents (continuité dans la gestion des contrats et la délivrance des prestations),

- Le recours au télétravail quand l'activité le permettait, rendu parfois obligatoire à la suite des annonces des pouvoirs publics visant à renforcer la mise œuvre des mesures sanitaires et à faire face à la reprise épidémique, ainsi que la systématisation des moyens de communication à distance.

Contrairement à l'année passée, les différents conseils d'administration et assemblée générale ont pu se dérouler en présentiel mais avec un nombre de participants limité et dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Au 31 décembre 2021, du fait de la continuité de ses activités, VIVOPTIM Solutions enregistre des effets contenus et ciblés, notamment dans son développement.

1.2 Valorisation du crédit impôt recherche

Les dépenses imputées aux travaux de R&D menés par VIVOPTIM Solutions relatifs à la conception des nouveaux accompagnements et de la plateforme numérique V2 sont éligibles au Crédit Impôt Recherche (CIR). Un dossier de valorisation de ces dépenses a été réalisé, conjointement avec le cabinet FIDAL, en 2021 sur la déclaration de l'exercice antérieur afin de bénéficier du CIR.

L'étude a abouti à **une valorisation à hauteur de 790 milliers d'euros** pour une assiette des dépenses estimée à 2 633 milliers d'euros. Le montant du CIR a été reporté sur la déclaration fiscale de MGEN (VIVOPTIM Solutions étant intégré depuis 2020 au périmètre d'intégration fiscale du Groupe MGEN).

1.3 Avenant au contrat MGEN

L'évolution du périmètre du service rendant le contrat MGEN initial obsolète, la formalisation d'un avenant était nécessaire, permettant notamment d'intégrer et de préciser les dimensions suivantes :

- Déploiement de quatre nouveaux accompagnements pour l'ensemble des adhérents MGEN éligibles au service VIVOPTIM Solutions ;
- Intégration de l'accompagnement sport sur ordonnance aux adhérents en affection de longue durée ;
- Intégration de MGEN Solutions qui disposera pour ses adhérents (environ 83 000) du même package que celui de MGEN à compter du 1er janvier 2021 ;
- Intégration au budget global du remboursement de 60€ TTC du bilan de condition physique sport sur ordonnance par VIVOPTIM Solutions ;
- La révision du budget global et son impact sur le prix du service par personne éligible porté à 1,621€ HT/an au lieu de 2,21€ HT/an ;
- La mise à jour des rôles et responsabilités du DPO conformément aux évolutions réglementaires qui s'appliquent à notre activité.

Note n°1 bis : Évènements significatifs post-clôture

Néant

B. Référentiel comptable et réglementaire

Note n°2 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 5 juin 2014 et homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 (JO du 15 octobre 2014).
Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et des frais d'acquisition.

Les durées d'amortissements retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérées selon le mode linéaire telles que présentées aux notes 3 et 5.

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
- Gros œuvre	Linéaire	30 à 65 ans
- Clos couverts	Linéaire	10 à 30 ans
- Lots techniques	Linéaire	10 à 25 ans
- Second œuvre	Linéaire	5 à 15 ans
Installations générales agencements divers	**Linéaire**	**10 ans**
Matériel informatique	**Linéaire**	**3 ans**

Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition.
Une dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

3) *Stocks*

Les stocks de matières et de marchandises sont valorisés à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est pratiquée pour tenir compte de la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

4) *Créances et comptes rattachés*

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

5) *Provisions pour risques et charges*

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain.

C. Informations relatives à certains postes du bilan

1. *Bilan actif*

Note n° 3 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2021
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 410	1 084	-	6 494
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	0
Immobilisations incorporelles en cours	84	15	4	95
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	**5 494**	**1 099**	**4**	**6 589**

Note n° 4 : Informations sur la réévaluation

Néant.

Note n° 5 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

(milliers d'euros)	Montant au 01/01/2021	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2021
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 976	1 795	-	3 770
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	**1 976**	**1 795**	**-**	**3 770**

Note n° 6 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2021
Terrains	2	4	-	6
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	8	3	-	11
Immobilisations corporelles en cours	-	13	-	13
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	**10**	**20**	**-**	**30**
TOTAL	**5 504**	**1 119**	**4**	**6 619**

Note n° 7 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

(milliers d'euros)	Montant au 01/01/2021	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2021
Terrains	0	1	-	1
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales agencements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	0	1	-	2
Total immobilisations corporelles	**1**	**2**	**-**	**3**

Note n° 8 : Titres de participation – Mouvements principaux

Néant.

Note n° 9 : Immobilisations financières

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2021
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	24	-	0	24
TOTAL	**24**	**-**	**0**	**24**

Le total de 24 milliers d'euros correspond au dépôt de garantie de loyer versé à l'UES GAIA.

Note n° 10 : Entités liées, filiales et participations

- MGEN
- MGEN Union

Note n° 11 : Nature et échéance des créances

(milliers d'euros)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-
Créances de l'actif immobilisé	**-**	**-**	**-**
Créances clients et comptes rattachés	1 640	1 640	-
Autres créances	388	388	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	3 876	3 876	-
Charges constatées d'avance	59	59	-
Créances de l'actif circulant	**5 964**	**5 964**	**-**
TOTAL	**5 964**	**5 964**	**-**

Le poste « Clients et comptes rattachés » d'un montant de 1 640 milliers d'euros correspond à la facturation à MGEN, du second semestre de la prestation de prévention MGEN, émise le 16 novembre 2021 et encaissée le 13 janvier 2022.

Le poste « Autres Créances » d'un montant de 388 milliers d'euros correspond principalement à :

- la TVA déductible sur immobilisations pour 141 milliers d'euros ;
- la TVA déductible sur biens et service pour un montant de 135 milliers d'euros ;
- la TVA sur factures non parvenues pour un montant de 14 milliers d'euros ;
- un crédit de TVA à reporter de 96 milliers d'euros ;
- un produit à recevoir de 1 millier d'euros ;
- des indemnités journalières à recevoir de 1 millier d'euros.

Le poste « Disponibilités » d'un montant de 3 876 milliers d'euros se compose de :

- 1 863 milliers d'euros de disponibilité sur le compte bancaire BRED ;
- 12 milliers d'euros de disponibilité sur le compte bancaire BP Alsace Loraine ;
- 2 000 milliers d'euros de souscription de deux comptes de dépôts à terme d'un montant de 1 000 milliers d'euros d'une durée de 5 ans (taux actuariel 0,4492%) ;
- 1 millier d'euros d'Intérêts courus des deux CAT au 31 décembre 2021.

2. Bilan passif

Note n° 12 : Fonds propres

(En milliers d'euros)	Capital social	Fonds de dotation sans droit de reprise	Primes d'apport et de fusion	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Solde au 31 décembre N-1 avant affectation du résultat	**2 000**	**-**	**-**	**233**	**834**	**3 434**	**6 501**
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-
Réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	-	834	-834	-	-
Dividendes distribués au titre de l'exercice N-1	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice N	-	-	-	-	837	-	837
Autres variations de la période	-	-	-	-	-	-711	-711
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE N AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	**2 000**	**-**	**-**	**1 067**	**837**	**2 724**	**6 627**

Le capital social d'un montant de 2 000 milliers d'euro se compose de 20 000 actions d'une valeur nominale de 100 euros.

Conformément à la doctrine administrative (BOI-BIC-CHG-20-30-30-20170301 §80 et 90), VIVOPTIM Solutions a fait le choix d'amortir la totalité du coût des logiciels créés en interne et ainsi de bénéficier de la déduction immédiate sur le plan fiscal.

La provision réglementée, d'un montant de 2 724 milliers d'euros, en diminution nette de - 711 milliers d'euros sur l'exercice, correspond à l'amortissement dérogatoire sur logiciels et licences acquis jusqu'au 31 décembre 2021 et complète l'amortissement économique effectué à l'actif du bilan.

Note n° 13 : Provisions pour risques et charges

Néant.

Note n° 14 : Etat des dettes

En milliers d'euros	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
SOUS-TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	**-**	**-**	**-**	**-**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	925	925	-	-
Dettes fiscales et sociales	391	391	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	883	883	-	-
Autres dettes	0	0	-	-
Produits constatés d'avance	6	6	-	-
TOTAL DES DETTES	**2 206**	**2 206**	**-**	**-**

D. Informations sur les postes du compte de résultat

Note n° 15 : Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 4 059 milliers d'euros et se répartit de la façon suivante :

- 4 003 milliers d'euros, MGEN ;
- 22 milliers d'euros, MUTUELLE ENTREPRISES SCHNEIDER ELECTRIC ;
- 23 milliers d'euros, IPS ;
- 3 milliers d'euros, VYV ;
- 5 milliers d'euros, AXA ;
- 2 milliers d'euros, CAMECA ;
- 1 millier d'euros, KEOLIS

Note n° 16 : Autres éléments du compte de résultat

Les charges d'exploitations s'élèvent à 4 707 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 4 017 milliers d'euros au 31 décembre 2020, soit une augmentation de + 690 milliers d'euros.

Le poste « Autres achats et charges externes » d'un montant de 1 760 milliers d'euros comprend principalement :

- Locations et charges locatives pour un montant de 148 milliers d'euros ;
- Prestations de service pour un montant de 200 milliers d'euros ;
- Fournitures de bureau pour un montant de 7 milliers d'euros ;
- Honoraires pour un montant de 1 214 milliers d'euros ;
- Achats divers pour un montant de 23 milliers d'euros ;
- Personnel extérieur pour un montant de 136 milliers d'euros ;
- Frais de colloques, séminaires et documentation générale pour un montant de 32 milliers d'euros.

Le poste « Impôts et taxes et versements assimilés » d'un montant de 74 milliers d'euros correspond à :

- La taxe foncière pour un montant de 15 milliers d'euros ;
- La taxe sur les bureaux pour 6 milliers d'euros ;
- La contribution sur la valeur ajoutée pour 42 milliers d'euros ;
- La contribution foncière des entreprises pour 5 milliers d'euros ;
- La taxe d'apprentissage pour un montant de 3 milliers d'euros ;
- La formation continue pour un montant de 3 milliers d'euros.

Le poste « Rémunération du personnel » d'un montant de 485 milliers d'euros correspond aux salaires versés aux collaborateurs au cours de l'année 2021.

Le poste « Charges sociales » d'un montant de 193 milliers d'euros correspond aux charges sur salaires.

Le poste « Dotation aux amortissements » d'un montant de 1797 milliers d'euros correspond à une annuité d'amortissements comptable.

Le poste « Autres charges » d'un montant de 397 milliers d'euros correspond aux redevances et licences.

Le résultat fiscal

En milliers d'euros	2021	2020
Résultat comptable avant impôts	**69**	**1 158**
Réintégrations	**0**	**2**
Déductions	**0**	**0**
Résultat fiscal	**69**	**1 160**
Impôts 15% <38120 €		**6**
Impôts 28% >38120 €		**314**
Impôts 26,5%	**18**	
Régularisation impôt définitif n-1	**5**	**5**
Crédit d'impôt recherche n-1	**-790**	
TOTAL IMPÔTS	**-767**	**325**

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, d'un montant de 711 milliers d'euros, correspond à :

- la reprise de l'amortissement dérogatoire pour un montant de 1 716 milliers d'euros ;
- la constitution de l'amortissement dérogatoire pour un montant de -1 005 milliers d'euros.

E. Autres informations

Fiscalité latente et différé :
Néant.

Effectifs :
Effectif du personnel au cours de l'année 2021 : 13 cadres, 1 agent de maîtrise et 1 ETAM.

Rémunération des dirigeants :
Néant.

Honoraires des commissaires aux comptes :
Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 15 milliers d'euros.

VIVOPTIM SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros
Siège social : Siège social : Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine – 75015 Paris
RCS PARIS 840 628 895

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

(…)

PREMIERE DECISION :

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve lesdits comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes), tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un résultat de 836 545,27 €, qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Au poste « Réserve légale » : 41 827 euros ;
- Le solde, soit la somme de 794 718,27 euros, en totalité au poste « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 627 091 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours du précédent exercice.

(…)

Certifié conforme
La Présidente
Alexandrine DE VALLOIS

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Vivoptim Solutions S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Vivoptim Solutions S.A.S.
33 avenue du Maine - Tour Maine Montparnasse
75015 PARIS
Ce rapport contient 22 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Vivoptim Solutions S.A.S.

Siège social : 33 avenue du Maine - Tour Maine Montparnasse
75015 PARIS
Capital social : €.2 000 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'article 34 des statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vivoptim Solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2022

KPMG S.A.

Olivier Fontaine
Associé

VIVOPTIM SOLUTIONS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Table des matières

I. **Bilan au 31 décembre 2021** 3

A. Bilan actif 3

B. Bilan Passif 4

C. Engagements reçus et donnés 5

II. **Compte de résultat de l'exercice 2021** 6

III. **Compte de résultat de l'exercice 2021 (suite)** 7

IV. **Annexes aux comptes sociaux** 8

A. Faits caractéristiques de l'exercice 8

Note n°1 : Faits caractéristiques de l'exercice 8

B. Référentiel comptable et réglementaire 10

C. Informations relatives à certains postes du bilan 11

1. Bilan actif 11

2. Bilan passif 14

E. Autres informations 17

Bilan au 31 décembre 2021

A. Bilan actif

(milliers d'euros)	Note	31/12/2021 Brut	Amort. et dépréciations	Net	31/12/2020 Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	3&5	6 589	**3 770**	**2 819**	**3 519**
Concessions, brevets, licences…		6 494	3 770	2 724	3 434
Autres immobilisations incorporelles		11	-	11	-
Immobilisations incorporelles en cours		84	-	84	84
Immobilisations corporelles	6&7	**30**	**3**	**27**	**9**
Terrains		6	1	5	2
Constructions		-	-		-
Autres immobilisations corporelles		11	2	9	7
Immobilisations corporelles en cours		13	-	13	-
Immobilisations financières		**24**	-	**24**	**24**
Titres de participations		-	-		-
Créances rattachées à des participations		-	-		-
Autres titres immobilisés		-	-		-
Prêts		-	-		-
Autres immobilisations financières		24	-	24	24
TOTAL I		6 643	3 773	2 869	3 552
ACTIF CIRCULANT	11				
Clients et comptes rattachés		1 640	-	1 640	24
Autres créances		388	-	388	313
Valeurs mobilières de placement		-	-		-
Disponibilités		3 876	-	3 876	5 102
Charges constatées d'avance		59	-	59	2
TOTAL II		5 964	-	5 964	5 441
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)		-	-		-
Écarts de conversion actif (IV)		-	-		-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		12 606	3 773	8 833	8 992

B. Bilan Passif

(milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital		2 000	2 000
Fonds de dotation sans droit de reprise		-	-
Primes d'émission, fusion, apport		-	-
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserves		-	-
Réserve légale		53	12
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		1 013	222
Résultat de l'exercice		837	834
Subventions d'investissment			
Provisions réglementées		2 724	3 434
TOTAL I		**6 627**	**6 501**
PROVISIONS			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
TOTAL II		-	-
DETTES	14		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		925	501
Dettes fiscales et sociales		391	446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		883	1 519
Autres dettes			3
Produits constatés d'avance		6	22
TOTAL III		**2 206**	**2 491**
Écarts de conversion passif (IV)		-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		**8 833**	**8 992**

C. Engagements reçus et donnés

(milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	-
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	-	-
Titres et actifs acquis avec engagements de revente	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	-	-
Droits de tirage donnés à un fonds de garantie	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Engagements réciproques	-	-
Val reçues en nantissement des cess et rétrocess	-	-
Val reçues d'organismes ayant donné des op en subst	-	-
Val gérées dans le cadre d'eng pris au titre de la branche 25	-	-
Autres engagements réciproques	-	-
Valeurs appartenant à des mutuelles	-	-
Autres valeurs détenues pour le compte de tiers	-	-

Compte de résultat de l'exercice 2021

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue (biens et services)		4 059	5 885
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		**4 059**	**5 885**
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		-	-
Cotisations		-	-
Autres produits d'exploitation		-	-
TOTAL I		**4 059**	**5 885**
Charges d'exploitation			
Autres achats, charges et services externes		1 760	1 406
Impôts, taxes et versements assimilés		74	78
Rémunérations du personnel		485	340
Charges sociales		193	125
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 797	1 280
Autres charges		397	787
TOTAL II		**4 707**	**4 017**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**-647**	**1 868**
Produits financiers			
De participations		-	-
Revenus des prêts et placements et produits assimilés		-	-
Revenus d'autres valeurs mobilières de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		7	6
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		-	-
Différences positives de change		-	-
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL III		**7**	**6**
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		-	-
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL IV		-	-
RÉSULTAT FINANCIER		**7**	**6**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**-641**	**1 875**

Compte de résultat de l'exercice 2021 (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 716	1 138
TOTAL V	**1 716**	**1 138**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 005	1 854
TOTAL VI	**1 005**	**1 854**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**711**	**-716**
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VII)	**-767**	**325**
TOTAL DES PRODUITS	**5 781**	**7 029**
TOTAL DES CHARGES	**4 945**	**6 196**
RÉSULTAT NET	**837**	**834**

Annexes aux comptes sociaux

A. Faits caractéristiques de l'exercice

Note n°1 : Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Contexte sanitaire lié à la COVID 19

L'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire et économique difficile (nouvelles vagues de Covid-19 et émergence de nouveaux variants).

Dans ce contexte, le Groupe MGEN a poursuivi sa gestion de la crise avec notamment :

- La conservation de la relation avec ses adhérents (continuité dans la gestion des contrats et la délivrance des prestations),

- Le recours au télétravail quand l'activité le permettait, rendu parfois obligatoire à la suite des annonces des pouvoirs publics visant à renforcer la mise œuvre des mesures sanitaires et à faire face à la reprise épidémique, ainsi que la systématisation des moyens de communication à distance.

Contrairement à l'année passée, les différents conseils d'administration et assemblée générale ont pu se dérouler en présentiel mais avec un nombre de participants limité et dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Au 31 décembre 2021, du fait de la continuité de ses activités, VIVOPTIM Solutions enregistre des effets contenus et ciblés, notamment dans son développement.

1.2 Valorisation du crédit impôt recherche

Les dépenses imputées aux travaux de R&D menés par VIVOPTIM Solutions relatifs à la conception des nouveaux accompagnements et de la plateforme numérique V2 sont éligibles au Crédit Impôt Recherche (CIR). Un dossier de valorisation de ces dépenses a été réalisé, conjointement avec le cabinet FIDAL, en 2021 sur la déclaration de l'exercice antérieur afin de bénéficier du CIR.

L'étude a abouti à **une valorisation à hauteur de 790 milliers d'euros** pour une assiette des dépenses estimée à 2 633 milliers d'euros. Le montant du CIR a été reporté sur la déclaration fiscale de MGEN (VIVOPTIM Solutions étant intégré depuis 2020 au périmètre d'intégration fiscale du Groupe MGEN).

1.3 Avenant au contrat MGEN

L'évolution du périmètre du service rendant le contrat MGEN initial obsolète, la formalisation d'un avenant était nécessaire, permettant notamment d'intégrer et de préciser les dimensions suivantes :

- Déploiement de quatre nouveaux accompagnements pour l'ensemble des adhérents MGEN éligibles au service VIVOPTIM Solutions ;
- Intégration de l'accompagnement sport sur ordonnance aux adhérents en affection de longue durée ;
- Intégration de MGEN Solutions qui disposera pour ses adhérents (environ 83 000) du même package que celui de MGEN à compter du 1er janvier 2021 ;
- Intégration au budget global du remboursement de 60€ TTC du bilan de condition physique sport sur ordonnance par VIVOPTIM Solutions ;
- La révision du budget global et son impact sur le prix du service par personne éligible porté à 1,621€ HT/an au lieu de 2,21€ HT/an ;
- La mise à jour des rôles et responsabilités du DPO conformément aux évolutions réglementaires qui s'appliquent à notre activité.

Note n°1 bis : Évènements significatifs post-clôture

Néant

B. Référentiel comptable et réglementaire

Note n°2 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 5 juin 2014 et homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 (JO du 15 octobre 2014).
Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et des frais d'acquisition.

Les durées d'amortissements retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérées selon le mode linéaire telles que présentées aux notes 3 et 5.

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
- Gros œuvre	Linéaire	30 à 65 ans
- Clos couverts	Linéaire	10 à 30 ans
- Lots techniques	Linéaire	10 à 25 ans
- Second œuvre	Linéaire	5 à 15 ans
Installations générales agencements divers	**Linéaire**	**10 ans**
Matériel informatique	**Linéaire**	**3 ans**

Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition.
Une dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

3) *Stocks*

Les stocks de matières et de marchandises sont valorisés à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est pratiquée pour tenir compte de la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

4) *Créances et comptes rattachés*

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

5) *Provisions pour risques et charges*

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain.

C. Informations relatives à certains postes du bilan

1. *Bilan actif*

Note n° 3 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2021
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 410	1 084	-	6 494
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	0
Immobilisations incorporelles en cours	84	15	4	95
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	**5 494**	**1 099**	**4**	**6 589**

Note n° 4 : Informations sur la réévaluation

Néant.

Note n° 5 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

(milliers d'euros)	Montant au 01/01/2021	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2021
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 976	1 795	-	3 770
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	**1 976**	**1 795**	**-**	**3 770**

Note n° 6 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2021
Terrains	2	4	-	6
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	8	3	-	11
Immobilisations corporelles en cours	-	13	-	13
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	**10**	**20**	**-**	**30**
TOTAL	**5 504**	**1 119**	**4**	**6 619**

Note n° 7 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

(milliers d'euros)	Montant au 01/01/2021	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2021
Terrains	0	1	-	1
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales agencements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	0	1	-	2
Total immobilisations corporelles	**1**	**2**	**-**	**3**

Note n° 8 : Titres de participation – Mouvements principaux

Néant.

Note n° 9 : Immobilisations financières

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2021
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	24	-	0	24
TOTAL	**24**	**-**	**0**	**24**

Le total de 24 milliers d'euros correspond au dépôt de garantie de loyer versé à l'UES GAIA.

Note n° 10 : Entités liées, filiales et participations

- MGEN
- MGEN Union

Note n° 11 : Nature et échéance des créances

(milliers d'euros)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-
Créances de l'actif immobilisé	**-**	**-**	**-**
Créances clients et comptes rattachés	1 640	1 640	-
Autres créances	388	388	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	3 876	3 876	-
Charges constatées d'avance	59	59	-
Créances de l'actif circulant	**5 964**	**5 964**	**-**
TOTAL	**5 964**	**5 964**	**-**

Le poste « Clients et comptes rattachés » d'un montant de 1 640 milliers d'euros correspond à la facturation à MGEN, du second semestre de la prestation de prévention MGEN, émise le 16 novembre 2021 et encaissée le 13 janvier 2022.

Le poste « Autres Créances » d'un montant de 388 milliers d'euros correspond principalement à :

- la TVA déductible sur immobilisations pour 141 milliers d'euros ;
- la TVA déductible sur biens et service pour un montant de 135 milliers d'euros ;
- la TVA sur factures non parvenues pour un montant de 14 milliers d'euros ;
- un crédit de TVA à reporter de 96 milliers d'euros ;
- un produit à recevoir de 1 millier d'euros ;
- des indemnités journalières à recevoir de 1 millier d'euros.

Le poste « Disponibilités » d'un montant de 3 876 milliers d'euros se compose de :

- 1 863 milliers d'euros de disponibilité sur le compte bancaire BRED ;
- 12 milliers d'euros de disponibilité sur le compte bancaire BP Alsace Loraine ;
- 2 000 milliers d'euros de souscription de deux comptes de dépôts à terme d'un montant de 1 000 milliers d'euros d'une durée de 5 ans (taux actuariel 0,4492%) ;
- 1 millier d'euros d'Intérêts courus des deux CAT au 31 décembre 2021.

2. Bilan passif

Note n° 12 : Fonds propres

(En milliers d'euros)	Capital social	Fonds de dotation sans droit de reprise	Primes d'apport et de fusion	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Solde au 31 décembre N-1 avant affectation du résultat	**2 000**	**-**	**-**	**233**	**834**	**3 434**	**6 501**
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-
Réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	-	834	-834	-	-
Dividendes distribués au titre de l'exercice N-1	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice N	-	-	-	-	837	-	837
Autres variations de la période	-	-	-	-	-	-711	-711
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE N AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	**2 000**	**-**	**-**	**1 067**	**837**	**2 724**	**6 627**

Le capital social d'un montant de 2 000 milliers d'euro se compose de 20 000 actions d'une valeur nominale de 100 euros.

Conformément à la doctrine administrative (BOI-BIC-CHG-20-30-30-20170301 §80 et 90), VIVOPTIM Solutions a fait le choix d'amortir la totalité du coût des logiciels créés en interne et ainsi de bénéficier de la déduction immédiate sur le plan fiscal.

La provision réglementée, d'un montant de 2 724 milliers d'euros, en diminution nette de - 711 milliers d'euros sur l'exercice, correspond à l'amortissement dérogatoire sur logiciels et licences acquis jusqu'au 31 décembre 2021 et complète l'amortissement économique effectué à l'actif du bilan.

Note n° 13 : Provisions pour risques et charges

Néant.

Note n° 14 : Etat des dettes

En milliers d'euros	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
SOUS-TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	**-**	**-**	**-**	**-**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	925	925	-	-
Dettes fiscales et sociales	391	391	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	883	883	-	-
Autres dettes	0	0	-	-
Produits constatés d'avance	6	6	-	-
TOTAL DES DETTES	**2 206**	**2 206**	**-**	**-**

D. Informations sur les postes du compte de résultat

Note n° 15 : Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 4 059 milliers d'euros et se répartit de la façon suivante :

- 4 003 milliers d'euros, MGEN ;
- 22 milliers d'euros, MUTUELLE ENTREPRISES SCHNEIDER ELECTRIC ;
- 23 milliers d'euros, IPS ;
- 3 milliers d'euros, VYV ;
- 5 milliers d'euros, AXA ;
- 2 milliers d'euros, CAMECA ;
- 1 millier d'euros, KEOLIS

Note n° 16 : Autres éléments du compte de résultat

Les charges d'exploitations s'élèvent à 4 707 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 4 017 milliers d'euros au 31 décembre 2020, soit une augmentation de + 690 milliers d'euros.

Le poste « Autres achats et charges externes » d'un montant de 1 760 milliers d'euros comprend principalement :

- Locations et charges locatives pour un montant de 148 milliers d'euros ;
- Prestations de service pour un montant de 200 milliers d'euros ;
- Fournitures de bureau pour un montant de 7 milliers d'euros ;
- Honoraires pour un montant de 1 214 milliers d'euros ;
- Achats divers pour un montant de 23 milliers d'euros ;
- Personnel extérieur pour un montant de 136 milliers d'euros ;
- Frais de colloques, séminaires et documentation générale pour un montant de 32 milliers d'euros.

Le poste « Impôts et taxes et versements assimilés » d'un montant de 74 milliers d'euros correspond à :

- La taxe foncière pour un montant de 15 milliers d'euros ;
- La taxe sur les bureaux pour 6 milliers d'euros ;
- La contribution sur la valeur ajoutée pour 42 milliers d'euros ;
- La contribution foncière des entreprises pour 5 milliers d'euros ;
- La taxe d'apprentissage pour un montant de 3 milliers d'euros ;
- La formation continue pour un montant de 3 milliers d'euros.

Le poste « Rémunération du personnel » d'un montant de 485 milliers d'euros correspond aux salaires versés aux collaborateurs au cours de l'année 2021.

Le poste « Charges sociales » d'un montant de 193 milliers d'euros correspond aux charges sur salaires.

Le poste « Dotation aux amortissements » d'un montant de 1797 milliers d'euros correspond à une annuité d'amortissements comptable.

Le poste « Autres charges » d'un montant de 397 milliers d'euros correspond aux redevances et licences.

Le résultat fiscal

En milliers d'euros	2021	2020
Résultat comptable avant impôts	**69**	**1 158**
Réintégrations	**0**	**2**
Déductions	**0**	**0**
Résultat fiscal	**69**	**1 160**
Impôts 15% <38120 €		**6**
Impôts 28% >38120 €		**314**
Impôts 26,5%	**18**	
Régularisation impôt définitif n-1	**5**	**5**
Crédit d'impôt recherche n-1	**-790**	
TOTAL IMPÔTS	**-767**	**325**

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, d'un montant de 711 milliers d'euros, correspond à :

- la reprise de l'amortissement dérogatoire pour un montant de 1 716 milliers d'euros ;
- la constitution de l'amortissement dérogatoire pour un montant de -1 005 milliers d'euros.

E. Autres informations

Fiscalité latente et différé :
Néant.

Effectifs :
Effectif du personnel au cours de l'année 2021 : 13 cadres, 1 agent de maîtrise et 1 ETAM.

Rémunération des dirigeants :
Néant.

Honoraires des commissaires aux comptes :
Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 15 milliers d'euros.